

DENEZE SOUS DOUE

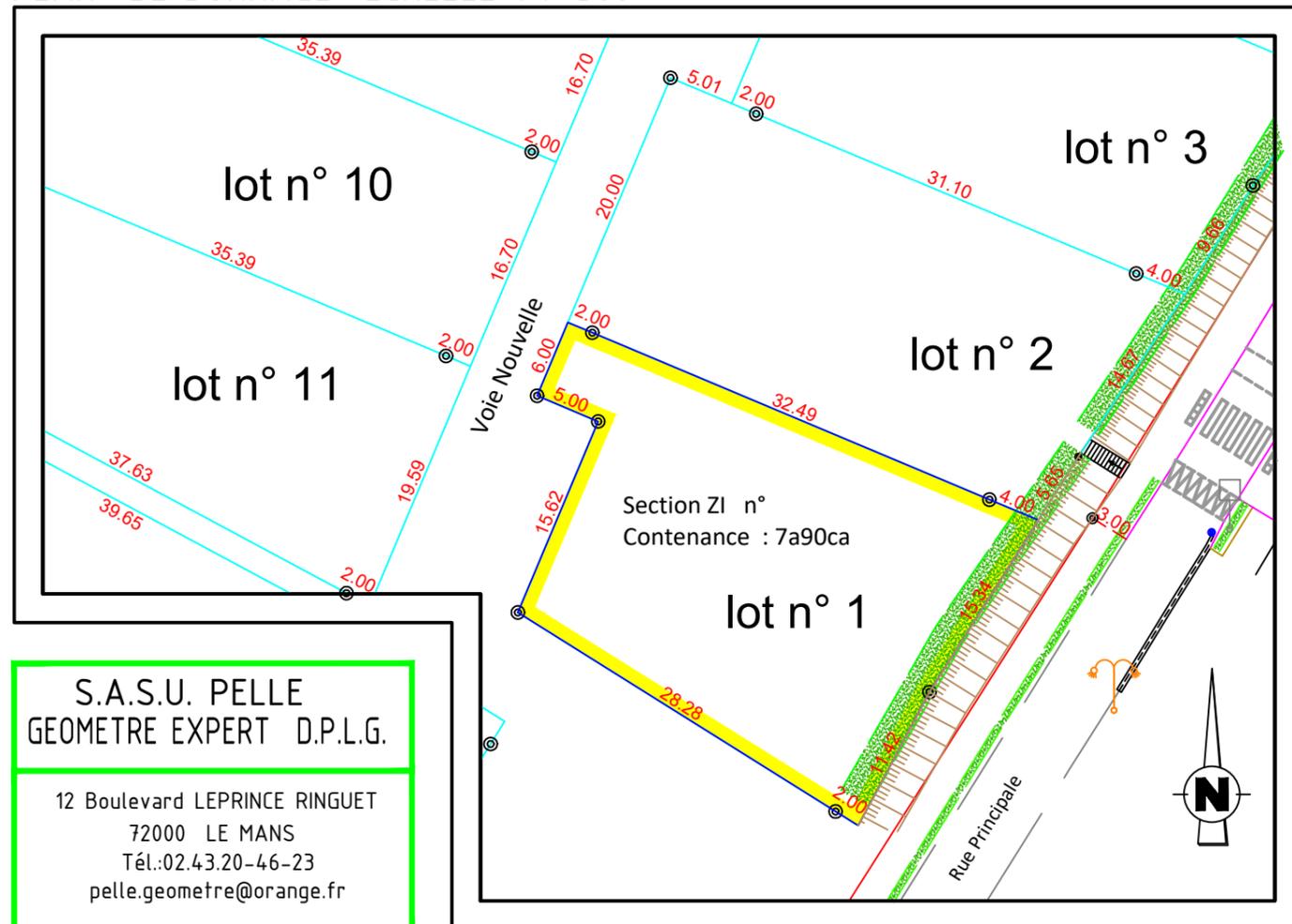
Lotissement " Epsilon "

PLAN DE VENTE DU LOT 1

PLAN DE SITUATION



PLAN DE BORNAGE ECHELLE 1 / 500



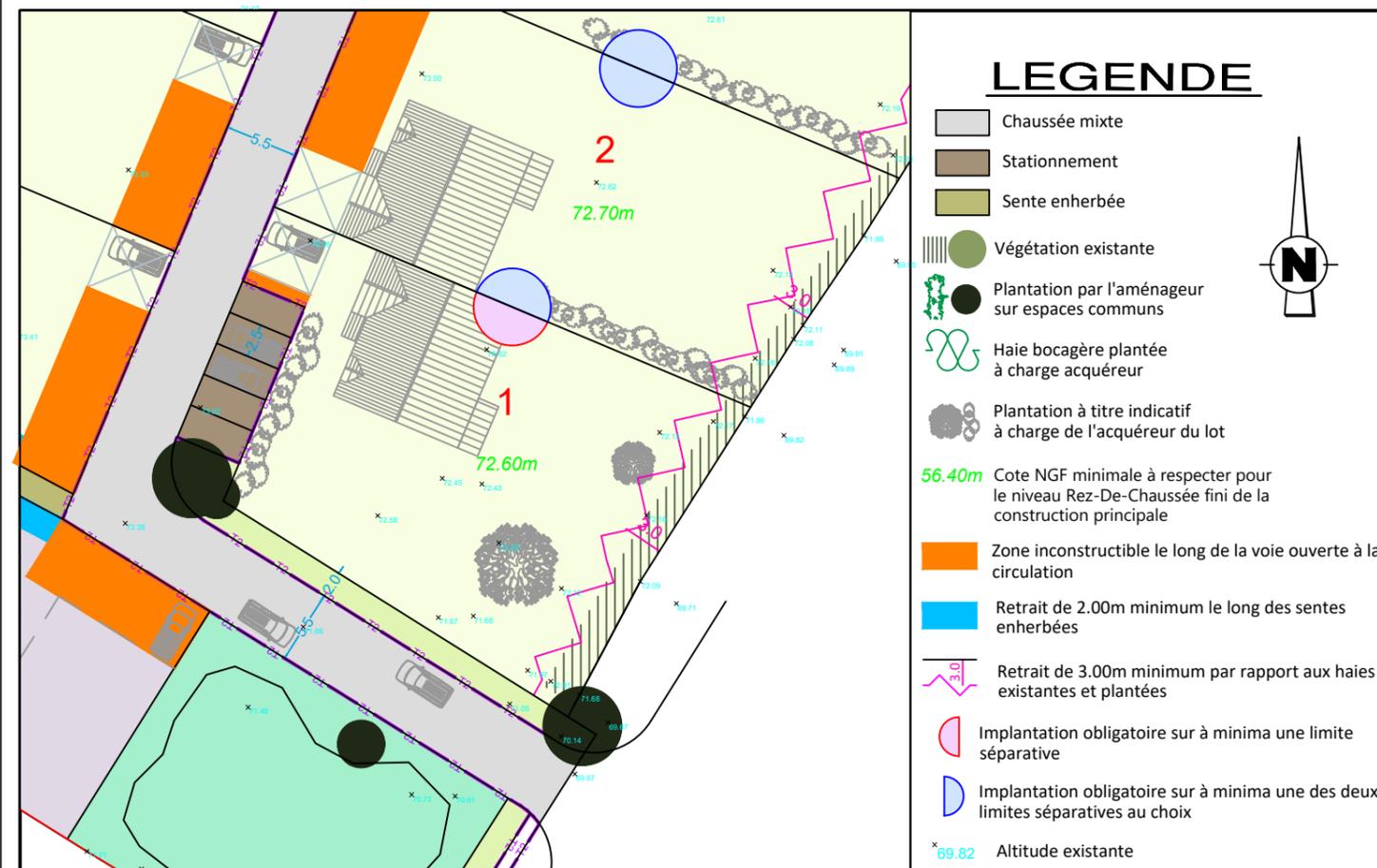
S.A.S.U. PELLE
GEOMETRE EXPERT D.P.L.G.

12 Boulevard LEPRINCE RINGUET
72000 LE MANS
Tél.:02.43.20-46-23
pelle.geometre@orange.fr



SAS SOFIAL
1, rue Charles Fabry
72013 LE MANS

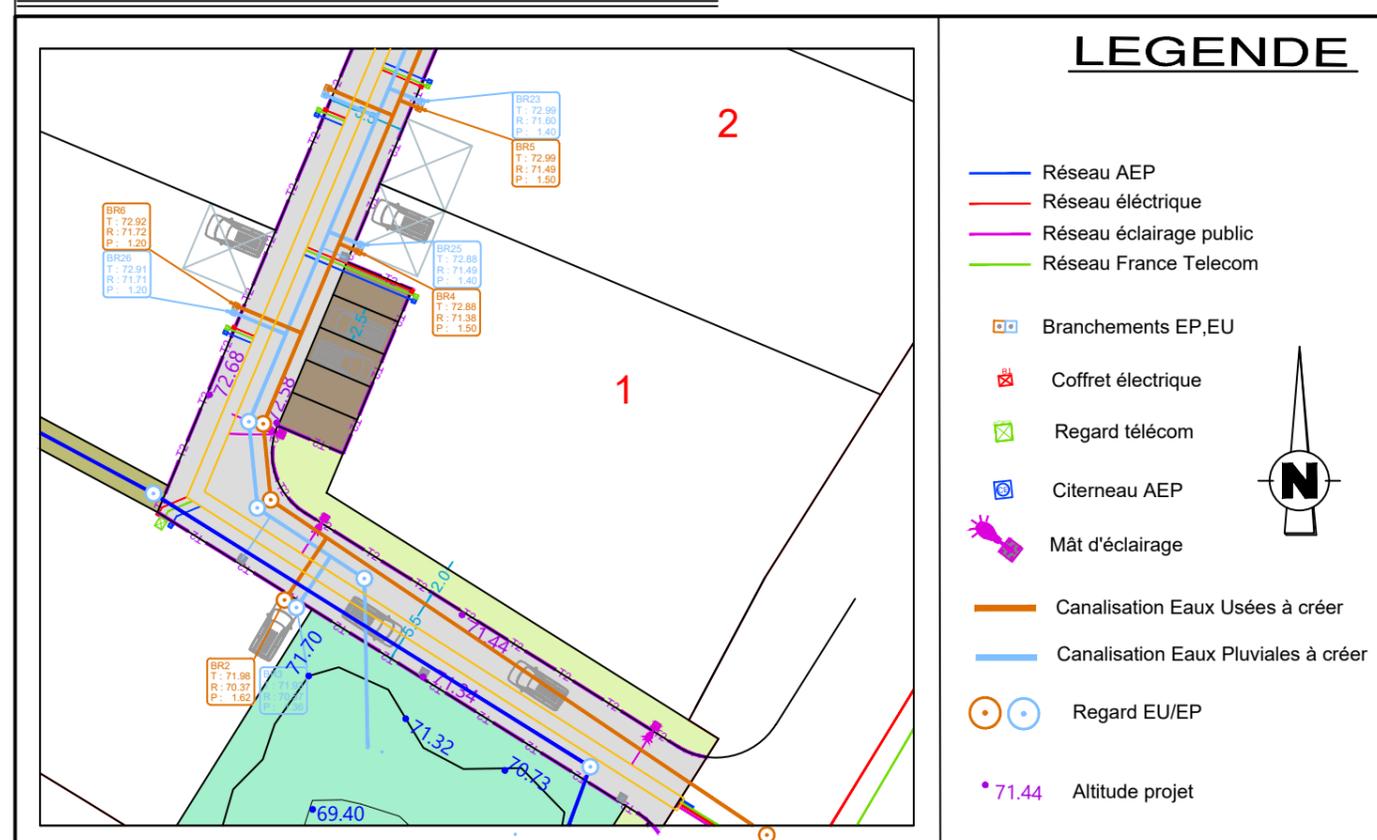
REGLEMENT GRAPHIQUE ECHELLE 1/500



LEGENDE

- Chaussée mixte
- Stationnement
- Sente enherbée
- Végétation existante
- Plantation par l'aménageur sur espaces communs
- Haie bocagère plantée à charge acquéreur
- Plantation à titre indicatif à charge de l'acquéreur du lot
- Cote NGF minimale à respecter pour le niveau Rez-De-Chaussée fini de la construction principale
- Zone inconstructible le long de la voie ouverte à la circulation
- Retrait de 2.00m minimum le long des sentes enherbées
- Retrait de 3.00m minimum par rapport aux haies existantes et plantées
- Implantation obligatoire sur à minima une limite séparative
- Implantation obligatoire sur à minima une des deux limites séparatives au choix
- Altitude existante

PLAN DES RESEAUX ECHELLE 1 / 500



LEGENDE

- Réseau AEP
- Réseau électrique
- Réseau éclairage public
- Réseau France Telecom
- Branchements EP,EU
- Coffret électrique
- Regard télécom
- Citerneau AEP
- Mât d'éclairage
- Canalisation Eaux Usées à créer
- Canalisation Eaux Pluviales à créer
- Regard EU/EP
- Altitude projet

Dossier n° 23017 Le 12/10/2023